



mission  
bassin minier  
NORD - PAS DE CALAIS

GRANDE  
CHAUFFERIE



LES ACTES - 3 OCTOBRE 2023



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

# 4<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES TERRITOIRES



# Sommaire

---

<b>1. DISCOURS INTRODUCTIFS</b>	<b>7</b>
<b>2. 10 ANS, 10 ACQUIS !</b>	<b>15</b>
Introduction	16
La rénovation des cités minières	18
La mise en valeur des paysages iconiques	19
La sauvegarde du patrimoine minier	20
Le réseau des 5 grands sites miniers	20
La dynamique d'appropriation et de valorisation	21
Une stratégie de développement des sports de nature	22
L'émergence d'une ambition touristique	22
De nouveaux soutiens : les ambassadeurs	23
Un changement d'image médiatique	23
<b>3. PREMIÈRE TABLE RONDE : LES ENJEUX ET CHANTIERS PROSPECTIFS</b>	<b>27</b>
Travailler ensemble	28
Préserver l'inscription	30
Valoriser l'inscription et le patrimoine	32
<b>4. TABLE RONDE CONCLUSIVE : LE PATRIMOINE, OUTIL DE TRANSITION CULTURELLE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DU BASSIN MINIER</b>	<b>37</b>
Trois grands témoins	38
Liste des participants	44

---



## ACCUEIL

**Edith BLEUZET,**  
Présidente de l'EPCC 9-9bis



En tant que Présidente de l'EPCC, je suis ravie de vous accueillir à nouveau au 9-9bis. Cet ancien site minier reconverti dans les musiques actuelles est un lieu hautement symbolique pour parler avec vous de ce qui fait désormais la fierté de notre territoire, notre fierté : l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Cette inscription, corrélée au classement au titre des Monuments historiques et à la reconversion du site, a tout changé. Qui d'entre nous aurait pu imaginer il y a encore une quinzaine d'années que notre Bassin minier serait un jour une destination touristique ? Peu d'entre nous y croyaient. Et pourtant, nous y sommes. Cet été, près de 50 % de touristes hors-région et étrangers ont fréquenté le 9-9bis. Et nous ferons mieux encore avec l'arrivée dès 2024, sur ce site, de l'Office du tourisme Lens-Liévin-Hénin-Carvin. Au-delà de ce prestige et de cette attractivité nouvelle qui changent aussi les esprits de nos habitants, qui leur redonne confiance et fierté, c'est aussi pour nous, élus, une prise de conscience de l'importance de la préservation de ce patrimoine qui est notre histoire, notre mémoire, notre socle.

Je vous souhaite des interventions riches de bilans, de réflexions, et surtout de perspectives pour l'avenir. Bienvenue à toutes et à tous, et bonne conférence.



# 1. Discours introductionnels



**Jacques BILLANT**  
Préfet du Pas-de-Calais

D'abord, je tiens à vous remercier de votre présence pour ce moment important qu'est la Conférence des territoires du Bassin minier Patrimoine mondial. Je remercie également la communauté d'agglomération et le 9-9bis de nous accueillir pour la deuxième fois consécutive dans ce lieu emblématique du Bien.

Ce temps qui nous réunit est essentiel pour faire vivre la dynamique de l'inscription et réaffirmer notre engagement collectif auprès de l'UNESCO, pour la pérennité de la reconnaissance obtenue. Depuis la semaine dernière, 139 sites mémoriels et funéraires de la Première Guerre mondiale de France et de Belgique ont rejoint la liste des Biens inscrits. Nous pouvons tous considérer que cette nouvelle inscription vient renforcer la diversité des patrimoines hissés à ce niveau de reconnaissance et de valeur dans la région des Hauts-de-France. Peu de territoires peuvent s'en prévaloir, en tout cas avec autant de force que notre région. Cette force, c'est aussi l'élargissement du réseau des acteurs dépositaires et transmetteurs des valeurs associées au Patrimoine mondial, qui sont aussi des contributeurs et les garants de sa portée universelle.

Rappelons, pour le Bassin minier, en quoi son inscription est intrinsèquement articulée au vivant. Depuis dix ans, la trajectoire de ce paysage culturel évolutif s'est dessinée pas à pas, entre conscience du passé et apprentissage du nouveau, dans une dynamique exigeante, dans une

dynamique partagée autour de ce que peut apporter l'inscription, mais aussi autour de ce qu'elle induit. Nous allons revenir en début de séance sur ces étapes marquantes qui ont mobilisé l'ensemble des acteurs – les institutionnels, les gestionnaires, la société civile. Mais on peut d'ores et déjà souligner comme autant d'avancées significatives l'opération-pilote du classement de la Chaîne des Terrils et l'élaboration d'outils techniques communs indispensables à la gestion du Bien, qui seront rappelés avec force ce matin. Nous pouvons aussi citer bien évidemment notre engagement collectif pour le renouveau du Bassin minier à travers l'ERBM. Toutes ces démarches ont amené à reconsidérer les pratiques habituelles, à croiser les savoirs, les compétences et les disciplines, à sensibiliser et à accompagner les habitants, nos habitants, dans une vision d'avenir. Les conditions pour poursuivre durablement le travail engagé et relever les nouveaux défis sont là, et c'est ce que nous entendons appréhender collectivement tous ensemble ce matin.

Comme l'ensemble des autres Biens français, nous avons rendu compte en 2023 de l'état du Bien Bassin minier inscrit et des modes de gestion que nous avons mis en place pour assurer sa préservation. Nous en avons rendu compte au Comité du patrimoine mondial, et nous avons pu consigner ces avancées dans le rapport périodique remis par l'État au cours de l'été, dont, j'espère, vous avez toutes et tous pu prendre connaissance. Je rappelle que pour l'UNESCO, aucun développement ne peut être durable sans une approche de développement centrée sur l'Homme et fondée sur le respect mutuel et le dialogue ouvert entre les cultures.





C'est une vérité que nous devons tous avoir à l'esprit pour poursuivre nos travaux autour de cette considération importante qui fonde l'inscription du Bien au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Et nous avons tous à l'esprit que la Convention du patrimoine mondial est finalement fondée sur ces valeurs de coopération, de solidarité, de respect et de reconnaissance de la diversité. La Convention du patrimoine mondial nous invite à renforcer notre action dans cet esprit, et constitue à ce titre le socle pour les enjeux à venir. C'est ce sur quoi nous devons travailler toutes et tous : avoir la même ambition sur le « quoi faire » et sur le « comment faire ».



*L'inscription au Patrimoine mondial est un levier pour renforcer notre cohésion d'action du niveau local au niveau territorial, mais aussi un moteur d'ouverture pour agir avec les populations. Je considère que ce n'est pas un enjeu que l'on doit appréhender dans un entre-soi, mais qu'il doit être partagé avec force avec les habitants du Bassin minier, avec l'ensemble de nos concitoyens. Et je pense que nous avons aujourd'hui des atouts importants pour pouvoir le faire de manière forte.*

**Jacques BILLANT**  
Préfet du Pas-de-Calais

L'ambition de ces prochaines années rejoint aussi les grands défis de notre temps. Je pense à la transition et à l'utilisation des énergies renouvelables, je pense aussi à la sobriété des matériaux en matière de restauration. Ce sont là des moyens pour combattre les enjeux ou les conséquences du changement climatique, mais il faut conserver à l'esprit qu'ils ne sont pas sans obliger à des réflexions largement concertées et ouvertes pour développer des systèmes de gestion adaptés et respectueux de la valeur universelle du Bien, ainsi que pour favoriser le développement de nouveaux modes opératoires. C'est aussi un thème sur lequel nous allons travailler ce matin.

Deux questionnements parmi d'autres peuvent ouvrir les échanges de cette quatrième session qui nous réunit aujourd'hui. Premièrement, comment généraliser les acquis des expérimentations qui ont été menées au cours de ces dernières années dans le cadre de l'ERBM ou dans le cadre de la chaire d'architecture ? Et deuxièmement, comment créer autour des acteurs touristiques, culturels et artistiques, une dynamique fédératrice à l'échelle du territoire, et une dynamique qui soit croisée avec les enjeux de cohésion sociale, d'éducation et d'attractivité ? Je pense qu'une opportunité est à saisir en 2024 avec les Jeux Olympiques, qui sont un formidable ressort d'universalité.

Les Assises culturelles du Bassin minier qui se tiendront en 2024 sont un rendez-vous que je vous invite à noter dès à présent, parce qu'elles seront un autre temps fort pour appréhender ensemble de nouvelles initiatives.

Je vais terminer en vous disant que l'enjeu de la collégialité, de la concertation et de l'ouverture doit être cette pierre angulaire pour nous permettre de faire évoluer notre projet collectif. Et je considère que la Conférence des territoires que nous tenons ce matin nous offre ce lieu de débat nécessaire pour cultiver cette ambition qui nous honore.

C'est en tout cas le souhait que je formule en introduction de cette réunion, et je vous remercie d'y avoir participé et de l'attention que vous porterez à nos travaux collectifs.



## François DECOSTER

Vice-président de la Région Hauts-de-France, en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales



C'est un moment de fête aujourd'hui, un moment qui vient prolonger des festivités qui, tout au long de l'année dernière, ont célébré les dix ans de l'inscription. Une inscription qui poursuit encore aujourd'hui une dynamique, et nous sommes là pour la rappeler. Je me souviens de la ferveur qui a été celle de tout le territoire à l'annonce de l'inscription. C'est un peu aussi cette ferveur que nous avons ressentie il y a quelques jours, M. le Préfet y faisait référence, lorsque la 45e session du Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire 139 sites funéraires et mémoriels sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette candidature nous a rappelé combien l'inscription dans cette dimension d'universalité, qui est l'échelle de l'UNESCO, est importante pour notre territoire.

*C'est bien un dialogue entre territoire et ambition internationale qui nous anime et qui est un puissant moteur pour l'action que nous menons dans notre territoire.*

La récente décision du Comité du patrimoine mondial fait bien sûr honneur aux Nations combattantes, et nous avons partagé cette candidature avec nos voisins. C'est aussi une reconnaissance du travail de mémoire qui fait la fierté de la région Hauts-de-France. Une fois de plus, nous avons célébré ainsi des communautés de destin qui sont marquées par ces sites. Je tenais à rappeler, en ouverture de notre Conférence des territoires, cette dernière nouvelle qui poursuit finalement un regard à la fois si particulier et si fin de l'UNESCO pour notre territoire.

Notre Conférence des Territoires aujourd'hui prend le relais de la dernière édition, qui commence à dater. Cinq années ont passé et il est important que nous puissions nous retrouver pour, ensemble, tirer le bilan des actions qui ont été menées depuis 2012, mais aussi échanger sur les enjeux et sur les chantiers à conduire pour les années à venir. Nous avons heureusement la chance et le bonheur de nous retrouver régulièrement. Avec Jean-François Caron, nous étions en mai 2022 à la Cité de l'architecture et du patrimoine, au Palais de Chaillot, pour nous pencher sur la transition juste qui était la thématique de cette journée, et pour envisager comment le Bassin minier du Nord-Pas de Calais était à la fois un héritage et une ressource. La Région Hauts-de-France souhaite rappeler son attachement à cette double dynamique : une ressource et un héritage. Les outils de la Région viennent précisément s'appuyer sur ce constat. C'est par exemple la politique culturelle et patrimoniale, que nous avons voulue très ambitieuse. Nous avons le premier budget culture des régions françaises. C'est le souhait de Xavier Bertrand et la volonté du Conseil régional, avec les acteurs culturels de toute la région qui sont nombreux ici ce matin. C'est aussi cette volonté, qui traverse les mandats, d'une transformation globale de notre économie régionale, avec la stratégie Rev3.

Ce que nous célébrons, c'est aussi une force pour continuer à nous accompagner dans la transformation du territoire. Ce sont les décisions qui ont été prises par l'État depuis le CIADT du 15 décembre 1998 qui a créé la Mission Bassin minier. C'est, vous venez de le rappeler, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, qui a été reconduit. C'est aussi la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui lie la Mission Bassin Minier à la Région, qui est en renouvellement pour 2024.



Je voudrais bien sûr saluer ceux qui animent la Mission Bassin Minier. Sa Présidente, la sénatrice Cathy Apourceau-Poly, son premier Vice-président, Salvatore Castiglione, qui prendra la parole dans quelques instants, sa Directrice, Catherine Bertram, et celles et ceux qui les accompagnent au quotidien, ainsi que les différents comités locaux. Nous sommes dotés d'énergies, de talents, pour pouvoir faire vivre cette inscription, il est important de le souligner en ouverture de notre conférence. La préservation des 353 éléments qui composent le périmètre inscrit est un vrai défi de tous les jours. C'est un savoir-faire et une expertise qui se sont renforcés depuis l'inscription. C'est aussi cette ambition de pouvoir faire œuvre de pédagogie, d'accompagnement, et de toujours prévoir la sauvegarde, la valorisation et la rénovation d'un patrimoine qui doit se poursuivre, se renforcer dans le temps.



La Région est là pour accompagner, évidemment. Nous avons souhaité, depuis la création de la Région Hauts-de-France, nous doter d'une politique très forte en faveur de la restauration du patrimoine, qu'il soit privé ou public. Nous avons triplé le budget pour la restauration du patrimoine, et c'est là encore un cas probablement assez inédit à l'échelle nationale. Nous avons aussi mobilisé la compétence de l'Inventaire général du patrimoine, car il nous faut toujours mieux connaître notre patrimoine, ses spécificités et son caractère distinct. Ceci recouvre également le patrimoine industriel, qui est si présent dans cet ensemble de l'espace régional. Les équipes de l'Inventaire général sont fortement mobilisées pour mener ce travail d'expertise, et je tiens à souligner le rôle et l'animation de Mady Dorchies, Conseillère régionale déléguée au Devoir de mémoire et à l'Inventaire du patrimoine. Au sein des équipes de l'Inventaire général, 338 dossiers concernent précisément le périmètre que nous célébrons ce matin.

Le Vice-président chargé de la Culture souhaite aussi remercier l'action engagée des acteurs culturels structurants du Bassin minier. Nous étions nombreux hier au Louvre-Lens pour accueillir sa nouvelle Directrice, Annabelle Ténèze qui, comme Marie Lavandier avant elle, a traversé la France depuis le sud pour venir jusqu'à nous, montrant que les migrations se font vers le nord désormais, pour venir puiser cette énergie et nous accompagner dans nos ambitions. Je voudrais aussi citer les grands sites miniers qui se sont reconvertis en acteurs culturels de premier plan, que ce soit le 9-9bis, le Centre historique minier à Lewarde, la Base 11/19 à Loos-en-Gohelle, Culture Commune scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais, le site minier de Wallers-Arenberg, la Cité des Électriciens.



Nous avons observé, ces dix dernières années, des renouvellements à la tête de ces différentes structures, avec des candidatures de grande qualité qui montrent combien ces structures culturelles sont attractives et combien ces acteurs culturels ont pris toute leur place sur le plan national et international. Je voudrais signaler également les autres acteurs qui participent à cette animation, que ce soit la Comédie de Béthune, le Centre régional de la photographie de Douchy-les-Mines ou le Boulon à Vieux-Condé, et tant d'autres encore.

Un mot encore, étant en charge au Conseil régional des Relations internationales, pour dire combien ce qui est fait ici accompagne aussi l'ambition de la Région d'inscrire son action dans ce voisinage qui est si précieux. Avec ce que nous faisons ici, nous avons un message de portée universelle, mais nous avons une attractivité plus forte encore vis-à-vis de nos voisins belges, néerlandais, allemands, britanniques, et c'est aussi tout l'enjeu de nos réflexions de ce matin. C'est ce que font d'ailleurs les acteurs culturels. Je voudrais citer le projet Éco qui est mené par le Centre historique minier de Lewarde en association avec les Pays-Bas, la Pologne et l'Italie, sur la transition écologique des bassins industriels qui est au cœur de nos démarches.



*Ce qui a été fait depuis 2012 est modélisant. Les réalisations ont valeur de référence. C'est aussi un formidable enjeu de fierté pour nous.*

*Mais ce qui est peut-être le plus important, c'est ce que nous faisons pour les générations futures.*

**François DECOSTER**

Vice-président de la Région Hauts-de-France

Lorsque, en juillet, j'ai accueilli au Conseil régional mes collègues de la voïvodie polonaise de Silésie et du land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, c'était non pas pour le plaisir de nous retrouver comme nous le faisons régulièrement, mais pour transmettre. Nous avons accueilli une cinquantaine de jeunes de ce Triangle de coopération de Weimar, qui ont visité notre Bassin minier et qui, je crois, sont repartis avec cette grande force de penser que nos racines, notre héritage, étaient sans doute le plus beau des atouts pour construire notre avenir. Et c'est ce que vous faites toutes et tous depuis tant d'années.

C'est aussi la raison pour laquelle je suis heureux, avec mes collègues du Conseil régional, d'être à vos côtés pour ouvrir cette nouvelle Conférence des territoires. Une grande reconnaissance, mais aussi un bel espoir pour nous toutes et tous.



ODYSSEE

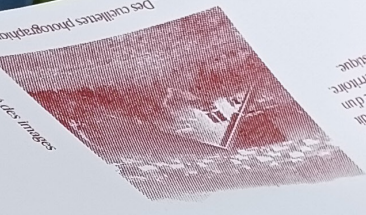


ODYSSEE est un projet de création qui a vu le jour en 2012 à l'occasion d'un double anniversaire : les 10 ans de l'Partenariat mondial de France et les 40 ans du CRP/ Centre régional de photographie Henri de France. Ce projet implique notamment l'association de l'art et de la photographie pour créer un livre qui sera un regard renouvelé sur ce territoire à travers la pratique artistique.

et pas que ...

ODYSSEE c'est aussi ...

On a recréé des images

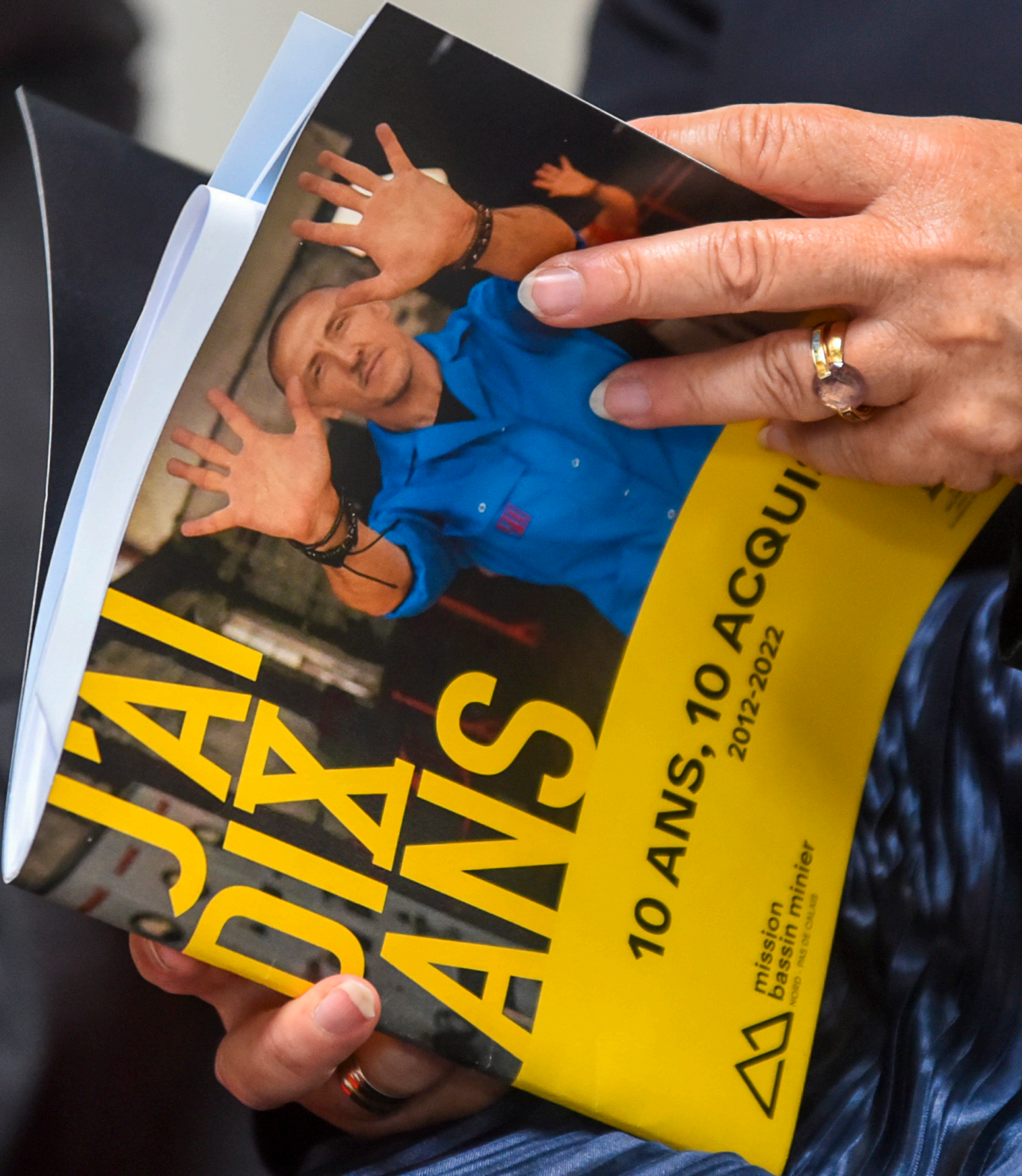


Et on est passé à la production pour donner forme à nos images.  
Créer nos encres.  
Imprimer nos images en sérigraphie.  
Faire un livre.  
Etc...

Pour retrouver les différentes réalisations photographiques, il vous suffit de suivre une partie du chemin que nous avons parcouru.

Toutefois il est possible que vous souhaitiez dire « que l'on a parcouru » plutôt que « que nous avons parcouru » en fonction du contexte. Si vous parlez au nom d'un groupe ou d'une organisation « que l'on a parcouru » serait plus approprié.





J'AI  
DIX  
ANS

10 ANS, 10 ACQUIS  
2012-2022

 mission  
bassin minier  
NOUVEAU - PAS DE CHANGEMENT

**2. 10 ans,  
10 acquis !**

# Introduction

## Salvatore CASTIGLIONE

1er Vice-président de la Mission Bassin Minier,  
Maire de Wallers,  
Conseiller régional

Merci M. le préfet, merci M. le Vice-président de la Région, d'être à nos côtés aujourd'hui pour cette Conférence des territoires, et merci à vous tous d'être venus aussi nombreux. Cathy Apourceau-Poly est retenue au Palais du Luxembourg, mais je suis persuadé que ses pensées sont ici avec nous ce matin.

Je suis très heureux de vous retrouver en ma qualité de premier Vice-président de la Mission Bassin Minier, mais aussi en tant qu'élu local, pour vous faire partager mon expertise d'usages en faveur de la préservation du patrimoine, dont le caractère exceptionnel a été consacré en 2012. Je tiens en premier lieu à saluer le volontarisme affiché par l'ensemble des acteurs, et en particulier la Mission Bassin Minier, mobilisés pour maintenir, sauvegarder et développer ce patrimoine remarquable. C'est un volontarisme qui se concrétise par des actes forts pour répondre aux espérances légitimes des habitants de notre Bassin minier. Je mesure le chemin parcouru en prenant appui sur les atouts existants.

Je suis bien placé pour réaffirmer le rôle de porte d'entrée que joue un grand site minier tel que celui de Wallers-Arenberg. Je connais les enjeux de la complexité du Bien et la gestion de son inscription. Menacé de démolition à la fin de son exploitation en 1989, le site minier d'Arenberg a fait le pari d'une incroyable métamorphose, de la noirceur du charbon aux lumières du cinéma.

Et à travers la multiplication de cet exemple, nous contribuons à donner une nouvelle image du Bassin minier. Les avancées sont en effet significatives. Notre territoire se réinvente, grâce notamment aux nouvelles perspectives qui se dessinent. Être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial nous oblige, et les dix années que Catherine Bertram, Directrice de la Mission Bassin Minier, va nous retracer en quelques minutes, sont le reflet de ces avancées et des freins à lever.

*Ce bilan, j'en suis persuadé,  
est un tremplin vers l'avenir.*





**Catherine BERTRAM,**  
Directrice de la Mission Bassin Minier

Notre paysage culturel évolutif vivant est fait de notre patrimoine du quotidien : les maisons des mines, les églises, les salles des fêtes, les équipements, les cavaliers, les terrils et les chevalements. L'inscription de ces éléments au Patrimoine mondial a, dès l'origine, été pensée comme un levier pour les projets d'aménagement et de développement.

Dix ans plus tard, la préservation et l'évolution du patrimoine minier posent la question du sens et de la transmission. En effet, s'il perd son sens pour les générations présentes et futures, un bâtiment s'écroule, un paysage finit par s'effacer. La gestion collective est donc l'affaire de tous, et implique une dimension de transmission. Il est d'autant plus important de rappeler les grandes pages et les faits saillants qui ont marqué ces dix années.



# La rénovation des cités minières

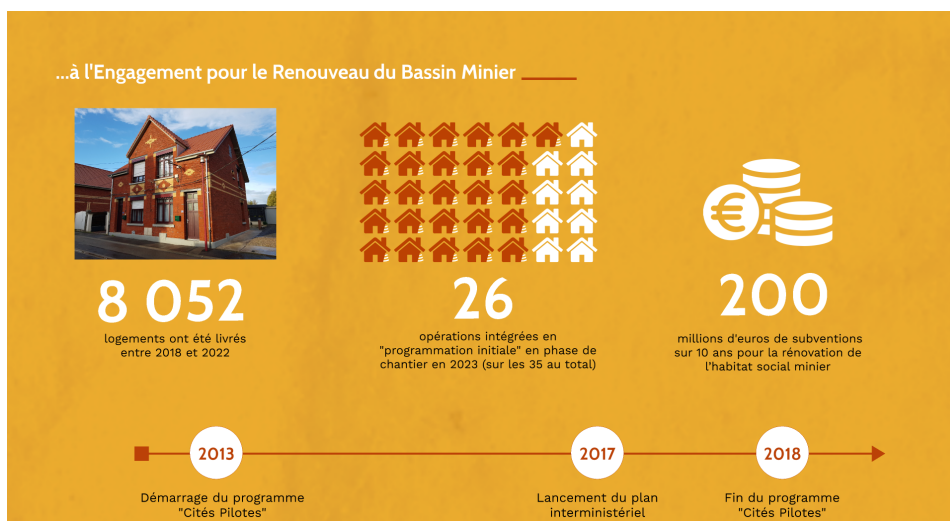
124 cités minières font partie des 353 éléments qui portent la valeur universelle et exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial. Si leur remise aux normes et leur rénovation s'inscrivent dans une trajectoire historique, l'inscription au Patrimoine mondial a joué un rôle-clé dans l'œuvre d'ampleur que représente l'évolution des logements miniers. Un nouveau cap a été franchi avec le programme expérimental des cités-pilotes, qui n'aurait pas vu le jour sans l'inscription au Patrimoine mondial. Ce programme a favorisé une approche plus qualitative et intégrée des cités minières, longtemps traitées au travers du prisme de la remise aux normes.

Cette approche permet de conjuguer évolutivité des logements pour correspondre aux besoins des locataires, habitabilité, confort thermique, mais aussi prise en compte des caractères et qualités intrinsèques de ce patrimoine, qualité des espaces publics et des abords, connectivité des cités au quartier et à la ville, et accessibilité aux services publics. Une fois rénové, ce patrimoine minier contribue à l'attractivité résidentielle et fait partie du socle de la transition du territoire qui se transforme et innove.

La réhabilitation exemplaire des cités-pilotes de Lemay et Sainte-Marie à Pecquencourt a d'ailleurs été récompensée aux victoires du Paysage avec la médaille d'argent ! Le programme des cités-pilotes a également été au fondement de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), qui fait dialoguer les bailleurs sociaux, les architectes des bâtiments de France, la DRAC et la Mission Bassin Minier. En fin de compte, ces dix années ont contribué à inventer de nouvelles méthodes pour concilier des approches parfois différentes, faire mieux ensemble, et *in fine* rapprocher patrimoine, architecture et population pour inventer un exemple en matière de logement social de demain.



Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière © Antéale



# La mise en valeur des paysages iconiques

78 terrils forment le site classé de la Chaîne des terrils du Nord de la France, qui bénéficie d'une reconnaissance et d'une protection la plus haute sur le plan national, comme la baie du Mont-Saint-Michel. Depuis 40 ans, une dizaine de politiques se sont enchaînées, impliquant l'État, le Conseil régional, les EPCI et des communes, afin d'amener un changement de regard sur ces marqueurs paysagers, nos « montagnes montées à mains d'homme ». La mise en œuvre des grands axes des trames vertes et bleues a abouti à des grands projets structurants, allant de la Véloroute du Bassin minier aux boucles locales des agglomérations comme la Boucle Un'Escaut, en passant par la Chaîne des parcs dans le Pas-de-Calais, et Plaines et vallées du Bassin minier dans le Nord. Longtemps considéré comme repoussoir, notre paysage si spécifique est devenu un trait d'union entre le cadre de vie des habitants, leurs pratiques sportives et festives, et les visiteurs et touristes.

Ses qualités sont désormais reconnues comme une valeur. L'enjeu est de concilier l'intégrité et l'authenticité de ce paysage avec sa nécessaire évolutivité. Cette question est le moteur de notre plan de gestion et notre feuille de route collective.

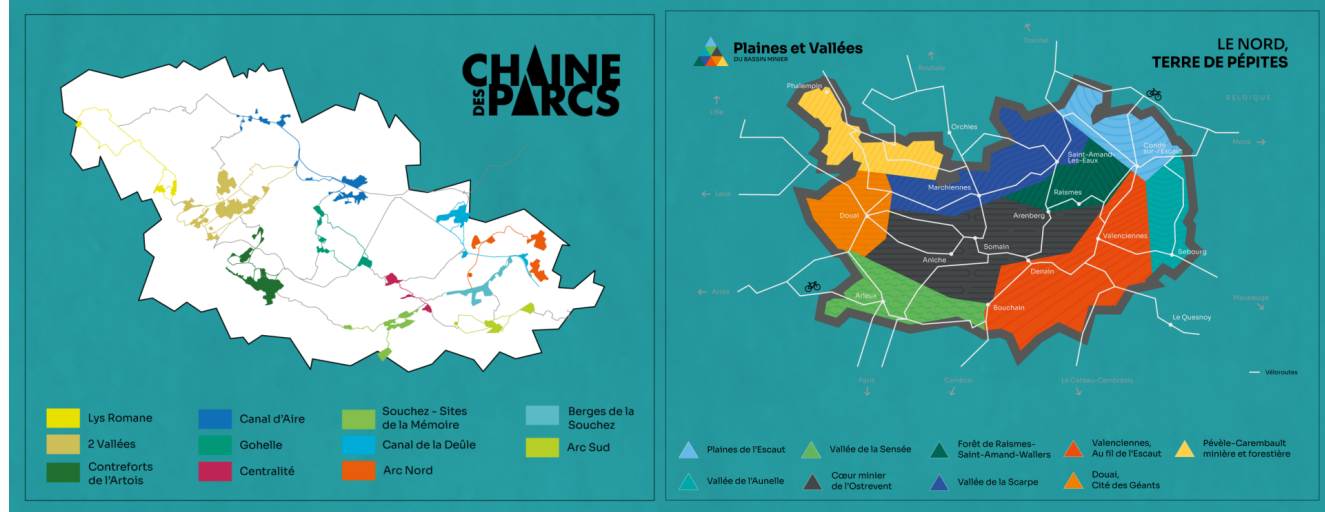
La Mission Bassin Minier mène actuellement une étude sur les Aires d'Influences Paysagères destinée aux collectivités et à l'État, afin de définir les conditions dans lesquelles des installations d'énergies renouvelables pourraient être implantées sans altérer la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien ou la perception des terrils classés. Il est important, sur de tels sujets, de trouver des solutions dans la concertation.



Chaîne des terrils depuis Auchel © DREAL HdF 2020 – Jean-Michel André

## Les projets structurants

Dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, de grands espaces favorisent la pratique des sports de nature, contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants, offrent un nouveau système de mobilité douce et renforcent l'attractivité touristique.



# La sauvegarde du patrimoine minier

Préserver et protéger le patrimoine minier est une nécessité. Une nouvelle campagne de protection au titre des monuments historiques est en cours. Une dizaine de sites sont en souffrance, mais des solutions s'inventent chaque jour. Parmi les réussites à souligner, nous avons obtenu 500 000 euros grâce à la Fondation du Patrimoine pour la restauration des chevalements du 9-9bis de Oignies et la rénovation de l'église Sainte-Barbe de Nœux-les-Mines bénéficie d'un ambitieux programme d'investissement. À Anhiers, la fosse a été rachetée par un jeune architecte Alexandre Tignon, qui compte faire de l'ancienne salle des machines sa future habitation, et transformer les hangars en cabinets médicaux et en ateliers d'architecture. Ces efforts s'ajoutent à l'investissement des communes, des agglomérations et de l'État. Mais protéger le Bassin minier ne signifie pas le mettre sous cloche. Souvent, c'est l'absence de projet ou l'abandon qui signe l'arrêt de mort du patrimoine. Il s'agit donc de le faire évoluer en trouvant de nouveaux usages, la démolition sans projet représentant l'écueil absolu. Si la protection entraîne des exigences, elle est surtout une prise de conscience de ce capital social, culturel et écologique qui constitue notre trésor collectif, pour les générations présentes et futures. Le fait que le terril de Raismes-Sabatier s'affiche sur les murs du métro parisien, dans le cadre de la campagne de promotion du Département du Nord, témoigne du chemin parcouru en 20 ans.



# Le réseau des 5 grands sites miniers

Les 5 grands sites miniers sont des locomotives du paysage culturel du Bassin minier Patrimoine mondial, et créent des carrefours entre patrimoine, culture, développement, appropriation et tourisme culturel. Au-delà de leurs différences en termes de projets, de structuration, de gouvernance, de financement ou d'ancrage territorial, ils ont trouvé leur identité propre, mais aussi leur complémentarité. Loin d'être tournés uniquement vers leurs projets scientifiques et culturels respectifs, les 5 grands sites miniers ont conscience d'être une parcelle d'un grand tout. Depuis quelques années, accompagnés par la Mission Bassin Minier, leurs représentants techniques ont décidé d'échanger, de dialoguer, de faire se rencontrer leurs médiateurs respectifs. Ils ont ainsi participé de façon collective à la programmation du 10e anniversaire de l'inscription. Un réseau est en train de naître, afin notamment de favoriser la mise en œuvre de projets communs qui constitueraient des leviers pour le rayonnement et la promotion touristique du territoire. Certes, ce réseau ne pourra fonctionner à plein que lorsque les sites auront achevé la mise en œuvre de leur projet et conforté leur financement et leur gouvernance interne, mais le fait de se parler et de commencer à travailler ensemble peut déjà permettre de faire entendre une voix amplifiée et de porter des projets d'envergure. L'envie collective est là, et les élus à la tête des 5 grands sites miniers pourraient y trouver intérêt.



Comité des 5 grands sites miniers © Mission Bassin Minier

# La dynamique d'appropriation et de valorisation

Le patrimoine pose la question du sens : il faut savoir d'où l'on vient pour pouvoir se projeter et devenir acteurs. Depuis plusieurs années, des actions de médiation artistique ou culturelle sont menées au plus près des habitants, et un travail pédagogique est mis en œuvre avec les enseignants et les élèves, afin de faire évoluer les représentations sur le patrimoine ainsi que le regard que les habitants portent sur eux-mêmes.

La Mission Bassin Minier, qui a beaucoup expérimenté depuis dix ans en matière de médiation, est en pointe sur ces questions. Le Bassin minier Patrimoine mondial figure même au programme du bac, dans la spécialité Histoire-Géographie - Géopolitique - Sciences politiques. En 2022, pour le 10e anniversaire de l'inscription, la Mission Bassin Minier, le Louvre-Lens et leurs partenaires ont conçu l'opération «J'ai 10 ans», avec une vaste programmation culturelle et festive qui a mis un coup de projecteur sur le territoire.

Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier a porté ou accompagné 13 projets autour de la danse, du cinéma, des arts vivants, du street-art, de la photographie, de la médiation patrimoniale, du sport et de l'architecture. Nous avons fait de notre patrimoine une matière vivante, retravaillée de l'intérieur avec les artistes et les habitants.

La Mission Bassin Minier a également organisé des journées de sensibilisation à ces questions, et invite les communes minières à «Oser le Patrimoine mondial» dans leurs projets de médiation et leurs projets culturels.



## L'inscription valorisée au sein du programme de l'Education nationale



Depuis 2021, le Patrimoine mondial et le Bassin minier dans la spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques (HGGSP) de Terminale

## L'action culturelle au service de l'inscription



14

projets portés ou co-portés par la Mission Bassin Minier

65

acteurs du territoire associés

43

prêts d'exposition dans la région

# Une stratégie de développement des sports de nature



Trail des Pyramides Noires 2023 © Danou de Dieppe

Après 40 ans de traitement, les friches ont laissé la place à de grands parcs paysagers où la nature a repris ses droits et où une biodiversité riche et diversifiée s'est développée.

Ces nouveaux espaces ont aussi permis d'améliorer la qualité du cadre de vie et de créer des aménagements en faveur des sports de nature, comme les itinéraires cyclistes ou pédestres, les voies vertes à toutes les échelles ou la Véloroute du Bassin minier. Les dénivelés offerts par les terrils ont favorisé le déploiement d'initiatives telles que le Trail des pyramides noires, l'aménagement d'un stade d'entraînement au trail, ou encore un projet de Bike Park pour les descentes à VTT.

Enfin, les anciens cavaliers miniers accueillent un GR® de pays. Tous ces équipements offrent la possibilité de marcher, courir, pédaler, pagayer et voler sur tout le territoire, dans un environnement unique en son genre. L'ambition aujourd'hui est de créer un réseau de lieux d'accueil équipés et de développer des outils et services d'accompagnement (signalétique, information, hébergement, bagagerie, transport, location) qui feront de l'itinérance et des sports de nature la grande dynamique transversale des années à venir.

# L'émergence d'une ambition touristique

Le Louvre-Lens et l'inscription au Patrimoine mondial ont accéléré le changement d'image du territoire. Deux tiers des visiteurs interrogés savent que le Bassin minier est inscrit au Patrimoine mondial, et cela constitue un motif de visite supplémentaire pour un tiers d'entre eux. Ce creuset est le moteur de la destination touristique «Autour du Louvre-Lens» lancée en 2014. Cette dynamique s'inscrit dans le processus qui vient nous donner toute notre place dans la nouvelle génération de destinations surprenantes, créatives, universelles et humaines, à l'instar de Berlin, Liverpool, Bilbao ou Copenhague.

Le Bassin minier fait aujourd'hui l'objet de guides touristiques comme le Lonely Planet ou le Guide vert. À côté des grandes portes d'entrée touristiques comme le Centre Historique Minier, le territoire regorge de pépites patrimoniales d'une grande diversité : sites du patrimoine minier toujours mais aussi beffrois, géants, héritage de la Première guerre mondiale, traditions culturelles et gastronomie. Leur mise en valeur peut contribuer à l'enrichissement de l'offre globale et à l'appropriation de la stratégie de destination par un plus grand nombre d'acteurs. Tenir la promesse du développement touristique exige aussi de renforcer et diversifier l'offre actuelle, du point de vue tant des activités que de l'accueil. L'itinérance et la mobilité douce, qui sont au cœur de la stratégie, doivent en particulier faire l'objet d'investissements en termes d'infrastructures, de services et de signalétique. Le nouveau cycle contractuel avec la Région offre une opportunité pour grimper en gamme.



# De nouveaux soutiens : les ambassadeurs

La Mission Bassin Minier a engagé en 2020 une démarche de prospection et de structuration d'un réseau de mécènes et d'ambassadeurs désireux de soutenir la démarche d'inscription et de décupler son impact au-delà des frontières régionales, de façon à accompagner la transformation du territoire. Un Cercle des Ambassadeurs a été lancé le 13 avril 2023, afin de rassembler des représentants d'entreprises, des mécènes, des syndicats professionnels, des personnalités et des membres de la Mission Bassin Minier autour d'actions de sauvegarde, de valorisation et de promotion du Bassin minier Patrimoine mondial. 26 entreprises composent aujourd'hui ce cercle informel, mais sa tâche d'animation se révèle ardue. Il convient à présent de mener un travail d'acculturation et de suggérer des formes de soutien les plus concrètes possibles. Nous ne disposons pas d'une locomotive comme «Volvic» pour la Chaîne des Puys, ni d'un grand nom de vignoble, mais nous construisons d'autres liens et nous sommes tenaces.



After-work qui a réuni les entreprises ambadrices du Bassin minier Patrimoine mondial en 2023 © Mission Bassin Minier

# Un changement d'image médiatique

4 400 articles de presse ont été comptabilisés depuis 2012 sur le Bassin minier Patrimoine mondial, et notre stratégie proactive sur Facebook et Instagram porte ses fruits. L'inscription a impulsé un changement de fond dans le discours et d'un changement d'échelle. Depuis l'action-phare menée en 2018 avec National Geographic autour des Routes européennes du Patrimoine mondial, nous avons percé le plafond de verre des médias nationaux.

En 2022, la professionnalisation de notre stratégie pour rayonner sur le plan national a permis de mettre en lumière les 10 ans de l'inscription, avec 561 retombées médiatiques, dont 418 articles de presse, 46 reportages télé et 26 reportages radio. Contrairement aux autres sites inscrits au Patrimoine mondial, qui ont bénéficié d'un très fort impact médiatique au moment de leur inscription puis ont connu une décroissance, l'intérêt pour le Bassin minier Patrimoine mondial dans les médias et sur les réseaux sociaux va crescendo.

La force de cet impact médiatique a enclenché un processus de changement d'image essentiel en matière d'attractivité et de marketing territorial. Notre patrimoine apporte en effet de la valeur sociale, écologique, mais aussi économique. Comme le montre la stratégie Nord Évasion, nous avons franchi un cap et avons peu à peu complété notre gamme de publications touristiques.

Cependant, la promotion du territoire reste morcelée et manque d'une mise au diapason pour produire une communication plus ample et une visibilité encore plus forte.



**Benoît PONCELET,**  
Directeur du CAUE du Nord, animateur



Je suis toujours très impressionné de voir tout ce que l'équipe de la Mission Bassin Minier, avec l'appui du collectif des élus et des partenaires, a la capacité de faire. Tu nous as montré l'importance des changements d'image, des changements d'usages, et l'invitation à l'innovation qui a été portée derrière ces réalisations. Le Bassin minier s'est fabriqué dans une ingénierie, dans un écosystème, par rapport à l'enjeu de l'extraction du charbon qui allait produire l'énergie dont nous avons besoin à l'époque de la première révolution industrielle. Aujourd'hui, nous sommes dans la troisième révolution industrielle, avec des choses qui vont bouger. L'héritage de l'écosystème charbonnier de ce Bassin pourrait être un support pédagogique pour inventer l'avenir et accueillir ce qui est en train d'arriver. C'est aussi le moyen de comprendre cette intelligence qui a été déployée dans tout le territoire.

**Fabien FROMENT,**  
Directeur-adjoint de Filieris



Je voulais remercier la Mission Bassin Minier. Grâce à elle et au Département du Nord, nous allons pouvoir prendre soin des peintures murales de Jules France réalisées en 1940 sur le site de la fosse Tinchon, à Valenciennes, et faire vivre ce patrimoine au sein du territoire.





**Jean-Paul FONTAINE,**  
Maire de Lallaing,  
Conseiller régional,  
Président du Conseil d'administration  
du Centre historique minier de Lewarde



Bravo pour cette présentation qui montre la somme des travaux réalisés collectivement en dix ans. J'ai deux remarques à formuler. La première, c'est que notre Bassin minier est en mutation également au niveau du développement économique. Sur le Douaisis, nous allons accueillir une gigafactory avec des milliers d'emplois à la clé, mais la mobilité est difficile, et mettre à l'emploi des gens extrêmement éloignés des métiers de demain est compliqué. Nous allons donc devoir accueillir des gens qui viennent travailler dans notre région, et l'un des enjeux aujourd'hui est peut-être de porter à connaissance tout ce qui a été fait, afin renforcer l'attractivité du Bassin minier au-delà des limites du territoire. La deuxième chose, c'est que c'est très bien d'avoir mis en avant la Chaîne des terrils, mais n'oublions pas qu'il y a aussi des voies d'eau à valoriser. Il faudrait chercher de l'argent pour les remettre en valeur. Je pense particulièrement à la Scarpe, qui traverse une partie du Bassin minier. Il y a des choses à jouer et un portage politique à mettre en place.

**Jacques SWITALSKI,**  
Adjoint au Maire de Nœux-les-Mines



Je voudrais faire une remarque. La propriétaire d'un gîte à Nœux-les-Mines a hébergé un Italien venu restaurer des œuvres au Louvre-Lens. Il était là plusieurs semaines et ne savait pas quoi faire le week-end. On l'a orienté vers la découverte du patrimoine minier, mais il ne savait pas que c'étaient des mines de charbon. Quand il a visité le site du 11/19, il pensait que c'était du sable que le vent faisait voler, et nous lui avons appris que c'était de la poussière de charbon. Cela pour dire que les gens de l'extérieur ont une vue naïve du site, et qu'il est important de faire connaître et de développer ce site remarquable.



1è  
ch

- Tra

- F

Salva

- Un

post-

Alain

Salva

Beatr

direct



### **3. Première table ronde : les enjeux et chantiers prospectifs**



# Travailler ensemble

## RÔLE ET IMPORTANCE DES COMITÉS LOCAUX ET DU COMITÉ DE SUIVI DES CITÉS

D'après l'intervention de  
**Salvatore CASTIGLIONE,**  
1er Vice-président de la Mission Bassin Minier,  
Maire de Wallers, Conseiller régional

Les comités locaux, sous la houlette des sous-préfets d'arrondissement et des élus référents, réunissent une grande diversité d'acteurs locaux (élus, associations, Offices de tourisme, etc.). Face à l'ampleur des enjeux et des difficultés en termes de réhabilitation du patrimoine minier, leur rôle a été essentiel, notamment pour permettre aux maires de se retrouver, d'échanger, de faire réseau et d'être moins isolés. La création des comités locaux dans 4 grands arrondissements (Béthunois, Lensois, Douaisis, Valenciennois), à la suite de l'inscription au Patrimoine mondial, a permis d'affermir ces liens et de partager non seulement questionnements et difficultés, mais aussi expériences et bonnes pratiques. Les comités locaux ont permis la réalisation de projets communs, tels que la mise en place de panneaux touristiques autoroutiers signalant l'inscription au Patrimoine mondial, ou la pose d'affiches aux couleurs de l'UNESCO sur les transports en commun notamment. Ils ont permis à chaque territoire d'avancer chacun à sa manière et en fonction de ses priorités. Leur mise en veille en raison de la crise du Covid a été préjudiciable à cette action locale concertée. Leur relance récente par le Préfet de Région permet de renouer avec ce partage d'expériences essentiel pour le renouveau du Bassin minier.



## UN LABORATOIRE DE PROXIMITÉ : LA CHAIRE PARTENARIALE «ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS»

D'après l'intervention de  
**Béatrice MARIOLLE,**  
Professeure à l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL)



À son arrivée à l'ENSAPL, Béatrice Mariolle souhaitait ancrer son action d'enseignante dans un territoire spécifique afin d'y nouer des partenariats à moyen et long terme pour d'une part former des «architectes du quotidien», et d'autre part permettre à des doctorants de développer une recherche de terrain. Orientée par le Directeur de l'école vers le Bassin minier, Béatrice Mariolle a candidaté auprès du ministère de la culture pour la création d'une chaire partenariale «Acclimater les territoires post-miniers». Seule chaire régionale parmi les cinq chaires sélectionnées, celle-ci a été labellisée et conventionnée en juillet 2020. Elle met au centre de sa réflexion la question patrimoniale, l'enjeu de l'appropriation de ce patrimoine par les habitants, l'implication de ces derniers dans la transformation de leur lieu de vie, et la question du projet. Elle permet à des étudiants en fin d'études de travailler sur un sujet à temps plein pendant quatre à cinq mois, en étroite collaboration avec les maires et d'autres acteurs présents sur le terrain. Dans ce cadre, les étudiants ont déjà pu travailler sur la cité du 12-14 à Loos-en-Gohelle et à Lens, la cité Nouméa à Rouvroy, la cité Frais-Marais à Douai, la cité d'Arenberg à Wallers, la cité d'Orient à Harnes à, et plus récemment à Sains-en-Gohelle.

D'après l'intervention de  
**Alain DUBREUCQ,**  
 Maire de Sains-en-Gohelle



La commune de Sains-en-Gohelle possède un ouvrage qui, à l'époque de l'exploitation minière, était destiné à former les épouses de mineurs (en couture, pour bien éduquer leurs enfants, etc.). Racheté par la commune Sains-en-Gohelle aux Houillères à la fermeture de la mine, ce bâtiment a d'abord abrité les services techniques municipaux. Inutilisé depuis plusieurs années, il est aujourd'hui à l'abandon. Son emplacement, à côté d'une ancienne église devenue salle de spectacle, impose de réfléchir de façon pertinente à sa destination future. Sur la suggestion de la Mission Bassin Minier, Alain Dubreucq s'est tourné vers la chaire partenariale « Acclimater les territoires post-miniers » afin d'être accompagné dans ses réflexions sur la vocation de cet ouvrage. Différentes études ont été réalisées par les étudiants de l'ENSAPL, qui ont débouché sur trois projets intéressants.



D'après l'intervention de  
**Salvatore CASTIGLIONE,**  
 1er Vice-président de la Mission Bassin Minier,  
 Maire de Wallers, Conseiller régional

La cité minière de Wallers-Arenberg a saisi l'opportunité d'accueillir des élèves de l'ENSAPL afin de bénéficier du regard neuf de jeunes architectes, en matière notamment d'approche intégrée. Ces derniers sont allés à la rencontre des habitants sur les marchés afin de s'imprégner de leur histoire et de leur culture, mais aussi de leur faire part et d'échanger avec eux sur leurs idées et projets pour la cité. L'un des étudiants s'est intéressé à l'enjeu de la participation citoyenne, qui est au cœur de la démarche de l'ERBM, et a mis en place des ateliers participatifs autour du jeu Minecraft afin d'amener les jeunes de la cité à réfléchir sur le devenir de leur quartier. Enfin, un groupe d'étudiants a participé et remporté un concours lancé par la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, preuve de la qualité de la formation dont bénéficient ces jeunes architectes et paysagistes en matière d'enjeux urbains, sociaux et patrimoniaux appliqués au Bassin minier.

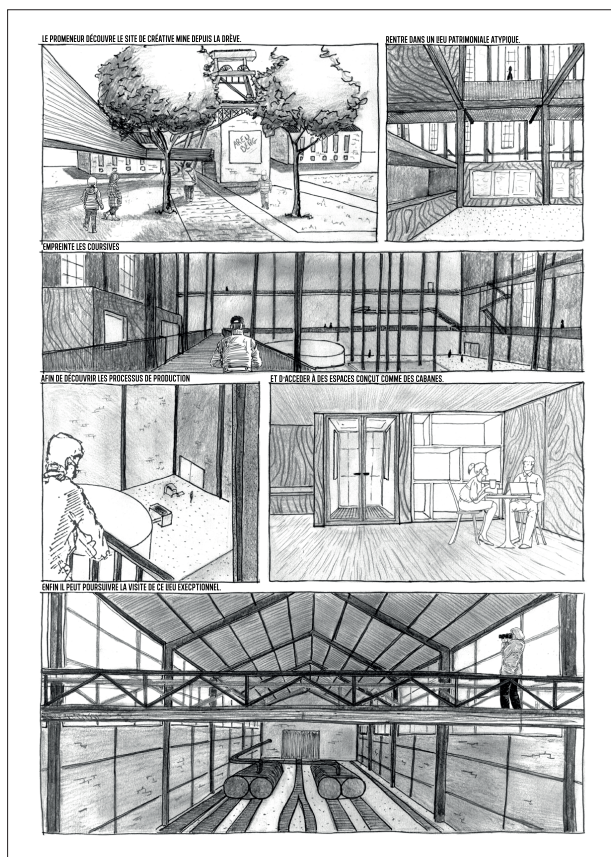


Planche issue du travail des étudiants de l'ENSAPL, dans le cadre de la Chaire partenariale Post-minier © ENSAPL

# Préserver l'inscription

## UNE CAMPAGNE COMPLÉMENTAIRE DE PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'après l'intervention de  
**Mathilde MEREAU,**  
Conservatrice régionale adjointe des Monuments  
historiques



Les principales campagnes de protection du patrimoine minier au titre des Monuments historiques ont eu lieu au début des années 1990, puis en 2009 en accompagnement de la candidature «UNESCO». De nombreux sites ont alors obtenu l'inscription (reconnaissance à l'échelle régionale) ou le classement (reconnaissance à l'échelle nationale). Dix ans après l'inscription au Patrimoine mondial, l'État a entrepris de se pencher sur des éléments du Bien qui n'étaient pas encore protégés au titre des Monuments historiques. Ce travail d'identification se fait en lien avec la Mission Bassin Minier et avec les Architectes des Bâtiments de France. L'objectif est de consolider la reconnaissance déjà permise par l'inscription au Patrimoine mondial, et d'agir en complémentarité pour accompagner les actions autour de ces nouveaux éléments protégés. Dans ce cadre, le camus haut à Annay-sous-Lens, qui était menacé de disparition, a bénéficié en début d'année de la protection au titre des Monuments historiques, témoignant du fait que le regard sur ces éléments évolue au fil des années.

## LA RÉHABILITATION PLUTÔT QUE LA DÉMOLITION, ET LA MONTÉE EN QUALITÉ DES PROJETS

D'après l'intervention de  
**Mélanie DELOTS,**  
Directrice de projet, Engagement pour le Renouveau  
du Bassin Minier (ERBM)

L'ERBM, qui associe 12 partenaires (État, Région, Départements du Nord et du Pas-de-Calais et 8 intercommunalités), a pour ambition d'améliorer la vie des habitants du Bassin minier et de contribuer à son attractivité. Son axe le plus emblématique concerne la réhabilitation de 23 000 logements miniers et la rénovation de cités minières. Sur les 50 opérations subventionnées par l'ERBM, 33 concernent des cités inscrites ou situées en zone tampon du Bien inscrit au Patrimoine mondial. Ce patrimoine étant considéré comme évolutif et vivant, la Mission Bassin Minier a décrit différents scénarios d'évolution dans le guide «Pression urbaine et protection de la valeur universelle exceptionnelle du Bien inscrit». Concernant les logements, l'objectif est de moderniser leur aménagement intérieur et d'assurer leur isolation thermique. La dimension qualitative de ces réhabilitations implique un échange entre les différents acteurs au sein d'instances de dialogue, afin de concilier leurs contraintes respectives. Des démolitions peuvent être décidées pour des raisons techniques (affaissements ou désordres importants) ou parce qu'elles s'inscrivent dans un projet raisonné, structuré et cohérent à l'échelle de la cité. Le financement du volet «logement» de l'ERBM (200 millions d'euros) est assuré par les différents partenaires. La rénovation urbaine (plus de 300 millions d'euros) est financée par un fonds conjoint État-Région, avec une contribution des maîtres d'ouvrage (communes, intercommunalités). Le volet «animation» repose sur un référentiel d'ambition partagée et sur des comités chargés de suivre le déroulement des opérations et de concilier les contraintes patrimoniales, techniques et humaines. Fin mars 2023, 8 600 logements étaient livrés (37 % de l'objectif).





D'après l'intervention de **David BOUILLON**,  
Architecte des Bâtiments de France



En tant que maîtres d'œuvre sur des projets de réhabilitation ou de construction, les Architectes des Bâtiments de France ont une fonction de chef d'orchestre pour permettre aux différents acteurs de travailler ensemble afin de trouver des solutions. L'action engagée dans le Bassin minier amène l'architecte des bâtiments de France à jouer un rôle un peu différent. Au sens géographique, le Bassin minier constitue un département dans le département, avec une densité extrêmement importante de patrimoine et d'acteurs, qui demande à l'architecte des bâtiments de France de participer à de nombreuses instances et réunions de coordination et de gouvernance où se jouent des enjeux clés. L'inscription au Patrimoine mondial demande aux acteurs de se concerter pour trouver les solutions, en exigeant de chacun des compromis. Cela exige des outils de travail, de collaboration, d'aide à la décision. Les projets, qui touchent à l'intérieur mais également à l'extérieur des habitations (les abords, la rue, la cité, le territoire), amènent par ailleurs l'architecte des bâtiments de France à s'intéresser non seulement à l'architecture et l'urbanisme, mais aussi au paysage.

D'après l'intervention de **Joël PIERRACHE**,  
Maire de Pecquencourt

En 2011, les deux cités de Pecquencourt (350 logements) ont fait l'objet d'un projet de rénovation dans lequel le bailleur prévoyait la démolition de 44 logements. La commune s'y est opposée car cet habitat ne présentait pas de désordres importants. Elle a été confortée un an plus tard avec l'inscription au Patrimoine mondial. Un nouveau projet, conçu avec le bailleur dans le cadre des cités-pilotes, a permis de préserver l'ensemble des logements. Dans ce cadre, une relation en proximité s'est nouée entre la commune, le bailleur et les autres acteurs pour la rénovation des logements. De nouvelles techniques ont été expérimentées, telles que le béton de chanvre qui a démontré son efficacité thermique. Le projet a également porté sur le réaménagement des espaces publics, avec la contribution d'un paysagiste. La commune a obtenu le deuxième prix national aux Victoires du Paysage en 2022. Ce projet-pilote, qui a également impliqué les habitants, a d'une certaine façon servi de tremplin pour l'ERBM. Joël Pierrache comme Alain Dubreucq signalent la difficulté de réunir l'ensemble des fonds nécessaires à la réalisation des projets. Salvatore Castiglione souligne quant à lui la dynamique très positive induite par l'ERBM, qui favorise l'ouverture de nouvelles portes, chemin faisant, grâce en particulier au dialogue et à l'échange d'expériences.



# Valoriser l'inscription et le patrimoine

## L'ACTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, LEVIER D'APPROPRIATION DE L'INSCRIPTION

D'après l'intervention de **Virginie LABROCHE**,  
Directrice de l'EPCC du 9-9bis

Le site du 9-9bis a pour particularité de conserver un patrimoine minier complet, qui constitue en soi un élément de médiation. Son projet comporte deux grands axes, le patrimoine et la musique, à partir desquels est mené un travail de sensibilisation des habitants à la culture. De nombreux projets sont développés avec l'Éducation nationale, mais aussi au travers du contrat local d'éducation artistique (CLEA) qui prévoit l'accueil de cinq résidences d'artistes ou de journalistes. L'un des grands enjeux est de contribuer à la valorisation des 5 grands sites miniers, et plus largement de l'ensemble du Bassin minier, via l'accompagnement et la valorisation du patrimoine minier ou la participation à des projets tels que des expositions. À ce titre, le 9-9bis s'efforce d'être une référence et un lieu ressource pour l'ensemble des partenaires socioculturels du territoire. Cette mission de valorisation s'effectue en lien avec le comité technique des 5 grands sites miniers qui, au-delà de leurs spécificités, partagent les mêmes valeurs et envies, et appréhendent leur collaboration comme une force, afin d'amener les publics d'un site à l'autre dans une dimension de complémentarité. Un projet d'exposition mise en œuvre dans le cadre d'un commissariat commun est actuellement à l'étude, dont le but est de projeter le territoire dans son avenir, en prenant de la hauteur pour en avoir une vision globale.



D'après l'intervention de **Audrey HOAREAU**,  
Directrice du Centre régional de la photographie (CRP)



Le CRP des Hauts-de-France est totalement indissociable de son lieu d'implantation, à Douchy-les-Mines, au cœur du Bassin minier. Cet ancrage territorial fonde l'ensemble des missions du Centre (expositions, soutien à la création, médiation). En 2022, l'anniversaire conjoint du CRP (40 ans) et de l'inscription au Patrimoine mondial a donné lieu à un partenariat assez naturel avec la Mission Bassin Minier, pour le lancement d'une commande photographique ayant pour thème le Bassin minier, intitulée «En creux». Les 4 artistes sélectionnés (sur 138 candidats) dans le cadre de cet appel à projets international ont travaillé pendant un an sur la thématique du Bassin minier, en l'abordant sous des angles différents : le RC Lens, la salle des douches, le paysage de terrils. Leurs œuvres ont ensuite été exposées au CRP. Ce travail a permis d'enrichir les collections du CRP d'une approche nouvelle, plus expérimentale et plus contemporaine.



## **LES GRANDS PROJETS DE TERRITOIRE POUR VALORISER LE PATRIMOINE MONDIAL**

D'après l'intervention de  
**Alain BAVAY,**  
Président du Pôle Métropolitain de l'Artois

L'inscription au Patrimoine mondial et l'implantation du Louvre à Lens ont favorisé une émulation au niveau du territoire et l'ont mis en marche. Les acteurs ont voulu se saisir de cette double opportunité pour donner une autre image du Bassin minier. La façon la plus simple de préserver un territoire étant de lui donner de la valeur et de lui conférer une fonction, ils se sont emparés du paysage façonné par l'activité minière pour mettre en place la Chaîne des Parcs, fondée sur l'idée « des lieux et des liens » formulée par le paysagiste Michel Desvigne. Un schéma Directeur a été mis en place sous l'égide du Pôle Métropolitain de l'Artois, dont la fonction est d'organiser la mise en cohérence des différents projets portés par les communes et par les agglomérations, afin de donner sa consistance à la Chaîne des Parcs. Le Pôle Métropolitain a pour sa part supervisé la mise en place d'une signalétique commune. Le dernier projet, inauguré récemment, est le parc de la Vallée Carreau situé aux confins d'Auchel et de Marles-les-Mines, à proximité de plusieurs cités minières. 100 hectares y ont été réaménagés, avec des secteurs interdits d'accès afin de préserver des zones humides et de protéger la biodiversité, et des espaces ouverts où le public peut s'approprier la Chaîne des Parcs. Cette dernière, qui couvre 4 200 hectares et offre 420 km de voies piétonnes et de voies douces, contribue à l'objectif de donner une image nouvelle du territoire. Au travers de ce projet, l'ambition pour les dix prochaines années est d'inscrire le Bassin minier dans un récit autour de l'éco-transition, afin d'offrir à ses habitants un avenir meilleur et de renforcer son attractivité.



D'après l'intervention de  
**Patrick VALOIS,**  
Vice-président du Conseil départemental du Nord  
en charge de la Ruralité et de l'environnement.



Partageant la philosophie de la Chaîne des Parcs, le Conseil départemental du Nord a souhaité créer une sorte de continuité sur son territoire, afin d'offrir la possibilité de découvrir le Bassin minier dans son entièreté. Dans cette perspective, le territoire nordiste du Bassin minier a été décomposé en neuf sous-territoires, au sein desquels le projet imagine de relier différents points incontournables. Le vélo y aura une importance d'autant plus forte qu'un réseau points-nœuds arrivera dans le Bassin minier en 2025. Les territoires belge et néerlandais sont déjà couverts par ce réseau. Son lancement en Flandre il y a deux ans a favorisé une hausse de la fréquentation. Dans le Bassin minier, cette toile permettra aux visiteurs de déambuler de manière sécurisée sur l'ensemble du territoire. Ce projet va être testé dans deux territoires expérimentaux, choisis en collaboration avec les EPCI dans le cadre d'une coopération fructueuse qui permettra également le financement de l'opération. L'entité « Bassin minier » s'étendant au-delà de la frontière française, il semble par ailleurs essentiel d'associer à cette dynamique les territoires voisins, en Belgique, afin que l'expérience soit complète.

D'après l'intervention de  
**Catherine BERTRAM,**  
Directrice de la Mission Bassin Minier

Catherine BERTRAM est tout à fait d'accord. La Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier transcende les frontières nationales et nous relie à toutes les communautés minières du monde, du Brésil à la Chine, en passant bien naturellement par l'Europe. Ce lien est actif dans le cadre de projets européens transfrontaliers comme les programmes INTERREG, qui effacent les frontières par la révélation de pépites, par la créativité artistique et la connaissance scientifique : le patrimoine minier bâti et néo-naturel est bien un trait d'union avec nos voisins. Par ailleurs, notre reconversion protéiforme, vieille de 40 ans, offre une plateforme de pratiques pour d'autres régions qui, en Europe et dans le monde, accomplissent leur parcours vers une éco-transition. Nous devenons un exemple qui compte pour nos pairs.

DE  
FFERIE



**Freddy KACZMAREK,**  
Vice-président de DOUAISIS AGGLO

Je ne suis pas toujours d'accord avec la parole de l'État, mais j'étais complètement d'accord avec M. le Préfet sur la question des valeurs. Je voudrais évoquer notre inscription au Patrimoine mondial à travers le vivant. Je crois que dans les valeurs que nous portons à travers cette inscription, il y a celle de la solidarité, qui était très forte chez les mineurs, et qui nous caractérise. Pour le futur, il va falloir cultiver cette solidarité car elle va être mise à rude épreuve à travers la question des migrants notamment. Le réchauffement climatique est là. L'Espagne va se désertifier assez rapidement. Il y a aujourd'hui déjà des Espagnols qui disent «on va quitter le pays». À un moment donné, nous avons le slogan «Le Nord, terre d'accueil et de travail». Cette qualification va être de plus en plus vraie. Dans les années qui viennent, nous allons devoir travailler à cette notion d'accueil car des populations de plus en plus nombreuses vont venir se réfugier chez nous. Et je pense qu'il faut insister là-dessus à travers les projets culturels que nous menons sur cette qualité de Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il y a un gros travail de fond à faire quand on voit les propos malveillants qui sont tenus aujourd'hui sur les migrants. Le deuxième aspect porte sur la solidarité à avoir par rapport à la jeunesse et aux futures générations. Nous leur laissons une planète dans un très mauvais état et, avec le réchauffement climatique, nous allons être confrontés à des choses de plus en plus pénibles. Sur les mobilités douces, prenons exemple sur Napoléon qui avait planté des platanes le long des routes pour que ses troupes puissent marcher à l'ombre : demain, il faudra qu'on puisse aussi se déplacer à vélo à l'ombre. Il va donc falloir reboiser cette région qui a été la plus déboisée de France, mais en préservant le paysage.



**Olivier THIERRY,**  
Directeur de la Cité des Électriciens

Je voulais apporter un petit témoignage par rapport à ceux de mes collègues des cinq grands sites miniers. Je pense que l'une des grandes forces de ce réseau est d'avoir des Directeurs de structures qui sont conscients d'être aussi des acteurs de la transformation de ce territoire. Il y a vraiment cette volonté – alors que nous pourrions nous contenter de développer nos propres programmations pour faire de l'action culturelle classique – car nous sommes conscients de travailler sur les notions de fierté des habitants et sur la question des valeurs d'usages. Les témoignages que l'on entend depuis ce matin sont dans le quotidien des habitants, et ancrés dans cette dimension humaine. Et puis il y a aussi la force de la dimension médiatique. L'attractivité médiatique engendre aussi de l'activité économique, puisque nous sommes à cheval sur la culture et sur le tourisme. Et je voulais saluer le rôle de ALL dans cet accompagnement pour le changement des valeurs et le changement des représentations sur le Bassin minier.



# Table ronde outil de la écologique

Jean-François CARON  
au patrimoine mondial  
Hilaire MULTON, Direc  
Aymeric ROBIN, Présid  
maire de Raismes

*Apéritif déjeunatoire*



Conférence des territoires



e conc  
transiti  
e et soc

Président de l'

teur régional d  
ent de la Comr

es - 3 octobre 2023 -

## **4. Table ronde conclusive : le patrimoine, outil de transition culturelle, écologique et sociale du Bassin minier**



# Trois grands témoins

**Benoît PONCELET,**

Directeur du CAUE du Nord, animateur

Aymeric Robin, en observant tout ce qui se passe autour de nous aujourd'hui et à travers l'exemple des cités-jardins, quelle pourrait être l'articulation entre les différentes échelles afin que ce soit encore plus puissant et encore plus à la hauteur de l'ambition ?

**Aymeric ROBIN,**

Président de la CAPH, Maire de Raismes



Qu'il s'agisse de l'échelle de l'agglomération, ou de l'échelle de la commune, nous avons fait le pari d'avoir comme invariant d'embarquer les habitants dans la mise en récit de cette histoire et de cette aventure collective démarrée il y a plusieurs années, couronnée en 2012 et célébrée pour son dixième anniversaire : l'inscription au Patrimoine mondial. Pourquoi ? D'abord parce que l'inscription concerne du patrimoine évolutif vivant. «Evolutif» traduit bien l'idée qu'on ne le met pas sous cloche, mais qu'à partir de cette histoire qui nous est collective, de ces paysages qui ont été façonnés par l'Homme et de l'héritage industriel et patrimonial qui demeure, nous continuons de nous tourner vers l'avenir, loin d'une vision passéiste, figée dans le temps, avec parfois la nostalgie de ces époques passées. Et «vivant» indique que derrière, il y a de l'humain et de la volonté d'aller vers un épanouissement culturel qui correspond aux valeurs de l'UNESCO.

Quand, en 2012, nous avons appris que nous étions couronnés, nous nous sommes demandé, à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle de la commune, comment faire pour que les habitants s'approprient cet enjeu, cette fierté. Nous avons cherché à avoir des dénominateurs communs pour faire en sorte que l'universalité des notions de «mineur», de «cité minière», de «bassin minier», puisse se retrouver dans un élément différenciant. Et, au-delà du caractère totémique des sites mémoriaux, au-delà de la spécificité de l'habitat, nous avons considéré que le jardin était un autre élément qui pourrait être caractéristique de cette histoire collective. Le jardin, la culture du sol, sont une source de solidarité et de vivre-ensemble, mais également un outil social, pour bien se nourrir. Ces questions-là sont récurrentes aujourd'hui. Nous pouvons porter cette vision à l'international. Dans le cadre du dispositif de Lianes Coopération, il y a peut-être cette capacité à faire, avec les autres bassins miniers du monde, cette culture commune du jardin, et d'en faire un élément identifiant partagé.

*Nous portons par ailleurs l'ambition, avec quelques collègues élus à Noyelles-Godault, Drocourt, Raismes, Vieux-Condé ou Pecquencourt, de créer un réseau des cités-jardins, et pourquoi pas d'aller «taquiner» les villes créatives de l'UNESCO. Ce que la porcelaine est à Limoges, le jardin pourrait l'être au Bassin minier.*

**Aymeric ROBIN,**

Président de la CAPH, Maire de Raismes



## Benoît PONCELET,

Directeur du CAUE du Nord, animateur

Jean-François Caron, depuis cette position de Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial, et venant du Bassin minier, quels ressorts, idées et messages pourriez-vous partager ?

## Jean-François CARON,

Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial

La gestion du Patrimoine mondial n'est pas toujours simple. Ce que vous représentez constitue un rapport de force avec les sceptiques, avec ceux qui critiquent, avec ceux qui disent «on nous empêche de vivre, on nous empêche de nous développer». Je trouve cela profondément injuste. Il y a ici beaucoup de maires, beaucoup d'élus, et je trouve important d'avoir cette incarnation du portage par le territoire. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de portage par le territoire. Je voulais le dire, et c'est stratégique. Je rappelle aussi que tout ce qui a été inscrit a été délibéré à plusieurs reprises, à l'échelle des communes, à l'échelle de l'Association des Communes Minières, à l'échelle des intercommunalités. Je le dis parce qu'aujourd'hui encore, il y a des tonalités désagréables, souvent par en-dessous. 25 % du patrimoine a été inscrit au Patrimoine mondial, et cela a été choisi avec tout le monde. On ne peut pas dire en même temps «pourquoi je n'ai pas eu le droit d'être Patrimoine mondial ?» et «laissez-moi faire tout ce que je veux». D'une part il y a une exigence de qualité, et d'autre part, il est tout à fait possible de mener le développement avec une approche qualitative et dans des conditions financières acceptables. D'autant que, comme l'a dit Madame Delots, s'il n'y avait pas eu l'inscription au Patrimoine mondial, l'écoute à Bercy n'aurait pas été la même, et nous n'aurions pas eu l'ERBM. Pour solder ce petit retour en arrière, je voudrais saluer le fait que, dans le manuel de géographie des classes de Terminale, le Bassin minier est cité comme exemple de la question de la transformation d'un territoire et de la question culturelle.



C'est peut-être la plus belle de nos fiertés. Nous sommes considérés de l'extérieur comme ayant réussi à reprendre en mains notre destin par la question culturelle, par l'implication de chacune des communes, par les questions de nature, etc.

Par rapport à la question de l'avenir, comme cela a été dit par un certain nombre d'intervenants, nous entrons dans une période de transition très difficile, et cela va s'aggraver avec le temps, par les mouvements de population, par une déstabilisation des écosystèmes mondiaux, etc. Il n'y a pas un habitant de France qui ne mesure pas que nous entrons dans une période d'instabilité. Pour les 50 ans de la Convention «UNESCO», le ministère de la Culture a organisé au Louvre-Lens un colloque qui, au sujet des questions d'avenir se posant aux sites et acteurs du Patrimoine mondial en France, a mis en évidence ces déstabilisations de caractère international ainsi que les conditions de vie dans nos territoires. Et moi, au niveau national, je porte de plus en plus le fait que l'on ne fera pas de transition en demandant aux gens de renier leur histoire. Que l'on ne veuille pas reproduire un modèle où les hommes mouraient à 50 ans, évidemment. Mais que l'on renie cette histoire-là, ça n'est pas possible. Dans un moment d'insécurité existentielle, où nous ne savons pas où nous allons, la question de la transmission, de qui nous sommes, de quoi nous sommes héritiers, de nos racines, est absolument fondamentale.

*De mon point de vue, pour pouvoir faire face à l'avenir, la question de la transition globale et la question de l'entrée patrimoniale et culturelle sont puissamment articulées.*

J'ai toujours dit que dans l'inscription au Patrimoine mondial, le premier objectif était de pouvoir relever la tête, regarder l'avenir et retrouver de la dignité et de la fierté. Si l'on n'a plus de dignité ni de fierté, on ne peut pas entreprendre. Je pense que c'est ce qui a été accompli de plus beau dans le territoire. Et il y a eu nombre de projets magnifiques.

Par rapport à l'avenir, je pense qu'il manque peut-être aujourd'hui un grand dessein partagé, une façon de donner la figure du tout. Dans la Loire, le tourisme à vélo a tout bouleversé. Que serait la figure du tout dans le Bassin minier ? Le Bassin minier à vélo ?

Au-delà du titre accrocheur, serait-ce sous la forme d'une véloroute amplifiée, sur un mode «terroir» ? Je ne sais pas, mais j'invite à réfléchir à ce qui pourrait donner à voir la figure du tout. Je trouve que c'est important. Et l'autre grand dessein que je vois, et que je porte d'ailleurs, c'est cette idée qu'au moment où la transition va impacter tous les territoires du monde, notre exemple de résilience, de capacité à relever la tête, est admiré et recherché par beaucoup d'acteurs.

*Très souvent d'ailleurs, le ministère des Affaires étrangères nous envoie des délégations internationales, qui nous demandent «mais comment avez-vous fait ?»*

Nous avons eu l'occasion d'en parler avec M. le Préfet de Région : nous avons quelque chose à transmettre et à partager dans cette dimension-là. Est-ce que nous ne serions pas capables, pour la France, de développer une stratégie d'interprétation de nos transformations et de donner à voir les étapes par lesquelles nous sommes passés – la façon dont les grands sites miniers ont muté, les connexions, la transformation intime des cités, les process, l'ingénierie au service de tout cela. Il y a là une dimension qui me paraît être un grand dessein, et nous en avons déjà beaucoup parlé à l'agglomération de Lens-Liévin et au Pôle Métropolitain de l'Artois.

Pour conclure, je voulais insister sur l'importance de la Mission Bassin Minier. Si on ne l'avait pas, on n'en serait pas là. Elle nous apporte de l'engagement, de façon très forte, de l'intelligence, profondément, et de la capacité à porter du projet. Cette dimension de développement du territoire est possible grâce à l'investissement de tous, mais la mise en musique du tout repose sur la Mission Bassin Minier, je voulais le redire haut et fort.

**Benoît PONCELET,**  
Directeur du CAUE du Nord, animateur

Hilaire Multon, la dimension culturelle a été évoquée depuis le début, et se pose encore de façon forte. Comment faire du patrimoine un outil de transition culturelle, pour reprendre l'intitulé de la table ronde ?

**Hilaire MULTON,**  
Directeur régional  
des Affaires culturelles Hauts-de-France

Mon premier point est pour souligner la joie de nous retrouver ici. La dernière Conférence des territoires du Bassin minier Patrimoine mondial s'est tenue en 2018 au 9-9bis. Quand le Préfet a sollicité les services de la DRAC qui sont sous son autorité, j'ai pensé qu'il était important de nous retrouver ici, parce que cette procédure de classement dont l'histoire a été rappelée ce matin nous engage, et vous engage. Elle nous engage parce que l'État est le garant de la pérennité de la valeur universelle – et je fais écho à ce qui vient d'être dit sur la qualité du travail conduit par la Mission Bassin Minier et ses équipes qui travaillent au quotidien, notamment avec nos architectes des bâtiments de France. Et cette responsabilité de l'État garant, c'est aussi la responsabilité du Directeur Régional des Affaires Culturelles en région, qui représente la ministre de la Culture. Les équipes de la DRAC sont mobilisées sur ces enjeux patrimoniaux et sur leur impact en matière de transition.







Je voudrais structurer mon propos en trois temps. Le premier temps, c'est la nécessité de la concertation et du dialogue, qui se traduit depuis plusieurs mois par la relance, après la période « Covid », des Comités locaux du Patrimoine mondial au niveau des EPCI où élus, techniciens, acteurs de l'État, sont présents et permettent d'atterrir sur un certain nombre de projets de transformation des cités, de leurs abords, en lien avec le développement économique. Je n'oublie pas effectivement les enjeux de développement associés à nos responsabilités patrimoniales. Cela passe évidemment par une Chaire partenariale, dont nous avons vu des exemples illustrés par plusieurs élus du territoire sur l'apport en ingénierie, l'apport en temps, l'apport en écoute de l'habitant.

Cela, et ce sera le deuxième élément de mon analyse, incarne l'inclusion et l'expérimentation. Nous avons dans ce territoire un maillage culturel exceptionnel, fruit de l'histoire, de la résilience, de l'engagement politique continu de tous les acteurs, avec des scènes nationales, des équipements en matière d'art visuel, notamment la photo qui est un élément essentiel de la stratégie de la présidence de Région, et que nous accompagnons avec nos deux centres d'art dédiés à la photographie, dont le CRP dans le Bassin minier. Cela nous amène à évoquer le réseau et la résilience. Je suis frappé par la force des grands sites – la force monumentale, la force symbolique, la force liée à l'histoire minière et industrielle – mais aussi par la capacité à construire du commun, à construire un réseau, une relation de travail.

Cela passe évidemment par des campagnes de protection. Je voudrais saluer le choix que nous avons fait, en lien avec la Fondation du Patrimoine, de faire en sorte que Wallers bénéficie du loto du patrimoine. Par ailleurs, des communes de moins de 2 000 habitants dans le Bassin minier bénéficient des dispositifs d'accompagnement du Fonds incitatif et partenarial. Pourquoi une nouvelle campagne de protection ? Parce qu'un certain nombre d'ensembles – bâtiments civils, préaux, écoles – traduisent l'histoire, l'identité, le sens pour l'habitant. Irina Bokova, qui a longtemps été Directrice générale de l'UNESCO, a dit : « Le patrimoine ne se résume pas aux monuments, il est une ressource évolutive qui soutient l'identité, la mémoire et le sens du lieu. »

*Pour les mineurs, les petits-enfants de mineurs et les familles qui sont liées à l'histoire industrielle et minière du territoire, le sens du lieu, c'est l'école où ils sont allés, le lieu religieux où se sont déroulés les grands rites de passage dans la vie familiale.*

Ces points sont importants, et ce patrimoine est culturel et évolutif. Il se construit dans un dialogue concerté – et je salue le travail conduit par les architectes des bâtiments de France et par les équipes de la DRAC en lien avec les élus des territoires dans le cadre des comités locaux – mais aussi dans une transformation qui est le fruit de l'intelligence collective. Et les lignes de force qui sont données notamment par la Mission sur les capacités de transformation, ce sont les questions de transition.

Le troisième thème, ce sont en effet les transitions. Comme vient de le dire Jean-François Caron avec force et éloquence, il y a une transition qui se joue, et dans ce territoire particulièrement. Nous l'avons vu avec les trames vertes et bleues, avec l'annonce au plus haut niveau de l'État d'une liaison entre la métropole lilloise et le Bassin minier, et surtout avec les nouveaux modes d'appropriation des terrils – des espaces qui étaient les débords de l'activité industrielle et qui sont devenus des lieux de culture, de loisirs et d'appropriation collective. La transition écologique se fait aussi avec de nouveaux matériaux. Lors des Journées européennes de l'architecture, je suis allé à la Cité des Électriciens découvrir un travail sur les matériaux propres qui sont utilisés en proximité pour la transformation énergétique et minière. C'est aussi un élément intéressant d'appropriation.

Mais je voudrais aussi parler des transformations de la société. La transformation de l'habitat, portée grâce au travail conduit avec la préfecture de Région et le SGAR, engage évidemment un nouveau regard sur soi, et c'est tout le travail que conduisent les résidences d'artistes. Nous avons, dans ce territoire, 100 % de contrats entre l'État, les EPCI et les Départements. C'est unique en France. En matière d'éducation artistique et culturelle, les résidences-missions qui travaillent dans le cadre scolaire ou périscolaire sont aussi une manière d'accompagner le regard des jeunes enfants sur le paysage et l'environnement. Nous l'avons pratiqué ici au 9-9bis. Ces transitions, nous les accompagnons. Nous avons de très nombreux labels – scènes nationales, centres dramatiques nationaux – que nous finançons avec tous les partenaires publics. Mais je crois beaucoup à la souplesse. La Ministre, Rima Abdul Malak, nous y a invités. Je pense qu'il faut aussi travailler sur des expérimentations, sur les chemins où l'on peut se tromper. Ici même, au 9-9bis, nous avons bénéficié du fonds d'innovation territoriale et nous avons décidé d'accompagner un travail de restitution d'ateliers avec les habitants, pour les habitants, en privilégiant une approche par la co-construction, la co-organisation de la programmation avec la Directrice, Virginie Labroche.

Et puis nous faisons aussi le choix de l'écoute et l'attention. La concertation est possible s'il y a des femmes et des hommes qui sont en responsabilité sur le patrimoine. Nous avons fait le choix de renforcer les équipes des Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), que les élus questionnent lorsqu'il y a une question d'abord, parce qu'il me semble que c'est un maillage de proximité qui peut permettre de construire la confiance en l'avenir. Parce qu'évidemment, il faut nous projeter. Une nouvelle génération arrive, avec des femmes et des hommes qui sont, à l'aune de l'histoire, les passeurs de ce que sera demain le Bassin minier, avec cette image transformée, notamment à l'échelle internationale. Le bilan visible aujourd'hui se mesure au fait que les journalistes européens s'intéressent à ces transitions en cours, ici, dans le Bassin minier. Et l'État est porteur de cette transition dans le cadre de la planification écologique. Nous avons travaillé avec la DREAL sur les questions de l'éolien et des normes. À tous les niveaux, nous serons parties prenantes de cette réflexion sur la ville et l'habitat de demain !





# Liste des participants

NOM	STRUCTURE	FONCTION
BANACH FINEZ Sabine	Région Hauts-de-France	Conseillère Régionale
BARRERE Sophie	Région Hauts-de-France	Conseillère technique
BARTOSZEK Xavier	Mairie d'Aniche	Maire
BAVAY Alain	Pôle Métropolitain de l'Artois	Président
BERTA Lilián	Mairie de Méricourt	Cabinet du Maire
BERTELOOT Sandrine	SIA	Responsable Qualité Réhabilitation et Renouvellement Urbain
BIEGALSKI Valérie	Région Hauts-de-France	Conseillère régionale
BILLANT Jacques	Etat	Préfet du Pas-de-Calais
BISIAUX Isabelle	Valenciennes Métropole	Directrice Culture
BLAS Stéphane	Mairie de Bruay-sur-l'Escaut	Chargé de communication
BLEUZET-CARLIER Edith	Mairie de Courcelles-les-Lens	Maire
BLONDIAUX Eric	Mairie de la Sentinelle	Maire
BONNET Stéphanie	Département du Pas-de-Calais	Collaboratrice Vice-présidente Culture et Enjeux patrimoniaux
BOUILLON David	Bâtiments de France	Architecte
BOUKACEM Ali	Mairie de Grenay	Directeur Général des Services
BOULHEMZÉ Mohamed	Mairie de Fouquières-lez-Lens	Collaborateur de cabinet
BOURGOIS Carnot	Mairie de Fouquières-lez-Lens	Adjoint au Maire
BRETON Anouk	Mairie de Angres	Maire
BRIDOUX Laurent	Mairie de Méricourt	Directeur des affaires culturelles
BROCQ Benoît	Pôle Métropolitain de l'Artois	Directeur
CAMPION Jean-François	Maisons & Cités	Directeur Général
CARDOT Olivier	CCCO	Responsable pôle environnement cadre de vie
CARON Jean-François	ABFPM	Président
CASTIGLIONE Salvatore	Mairie de Wallers	Maire
CAVACO Manuela	Mairie de Loos-en-Gohelle	Conseillère municipale
CHARLET Jocelyne	Mairie de Waziers	1 <sup>ère</sup> Adjointe
CONDEVAUX Yves	Mairie d'Aniche	Adjoint
COPIN Jérôme	Site minier d'Arenberg	Directeur
CREQUIT Corinne	Mairie de Raismes	Directeur Général des Services
CUVILLIER Valérie	Département du Pas-de-Calais	Vice-Présidente
DANIELEWSKI Élisabeth	Douais Agglo	Directrice Prospective et financements extérieurs
DECOSTER François	Région Hauts-de-France	Vice-président
DEFIVES Valérie	UDAP 62	Adjointe au chef de service
DELABARRE Mélanie	Douais Tourisme	Directrice
DELAPLACE Rudy	Département du Nord	Chef de projet "Renouveau du Territoire"
DELAURIE Séverine	Sous-préfecture de Douai	Cheffe de bureau des affaires territoriales et de l'environnement
DELOTS Mélanie	ERBM	Directrice de projet
DELPORTE Gwenaëlle	Office de Tourisme de la Porte du Hainaut	Directrice
DELSERT Jean-Marcel	Mairie de Cuinchy	Conseiller municipal

<b>DEROCH Jean-Paul</b>	Mairie de Montigny-en-Gohelle	1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>DESMONT Laurent</b>	Mairie de Waziers	Maire
<b>DEUDON Audrey</b>	ACOM France	Déléguée Générale
<b>DILLY Yann</b>	Maisons & Cités	Chargé de mission
<b>DREAN Colette</b>	DRAC Hauts-de-France	Conseillère patrimoine et action culturelle
<b>DROUSSENT Delphine</b>	DRAC Hauts-de-France	Conseillère pour l'architecture
<b>DUBREUCQ Alain</b>	Mairie de Sains-en-Gohelle	Maire
<b>DUPONT Yves</b>	Mairie d'Annequin	Maire
<b>DUTEIL Margaux</b>	CALL	Chef de Projet Pays d'Art & d'Histoire
<b>FARANTON Valérie</b>	Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle	Déléguée régionale
<b>FAUQUEMBERG Mickaël</b>	Mairie de Grenay	Adjoint au Maire
<b>FAUQUEMBERGUE Bertrand</b>	Mairie d'Evin-Malmaison	Adjoint
<b>FERRANDI Florence</b>	Préfecture de Région	Chargée de Mission
<b>FONTAINE Jean-Paul</b>	Mairie de Lallaing	Maire
<b>FOUQUART Xavier</b>	Préfecture de Région	Chargé de Mission
<b>FRANCONVILLE Tony</b>	Mairie de Dourges	Maire
<b>FROMENT Fabien</b>	FILIERIS	Directeur Adjoint
<b>GEHANNO Frédéric</b>	Université de Lille	Doctorant
<b>GODART Nicolas</b>	Mairie de Bénifontaine	Maire
<b>GRANDJACQUES Christophe</b>	CAUE du Nord	Architecte-Urbaniste
<b>GRANDPIERRE Benoît</b>	CCCO	Responsable Pôle Habitat
<b>GUEPRATTE Juliette</b>	DRAC Hauts-de-France	Responsable communication
<b>GUYOT Laurent</b>	Département du Pas-de-Calais	Directeur Aménagement et Développement territorial
<b>HAREMZA Charlotte</b>	ERBM	Assistante de Projet
<b>HOAREAU Audrey</b>	Centre Régional de la Photographie Hauts-de-France	Directrice
<b>HOUNSLOW Diana</b>	Pas-de-Calais Tourisme	Directrice
<b>KACZMAREK Freddy</b>	Communauté d'Agglomération du Douaisis	Vice-Président
<b>LABROCHE virginie</b>	9-9bis	Directrice
<b>LATY Françoise</b>	DRAC Hauts-de-France	Conservatrice régionale des Monuments Historiques
<b>LE DEMAZEL Elodie</b>	Mairie de Fresnes-sur-Escaut	Chef de projet culturel
<b>LEMAIRE Pascal</b>	Mairie de Bruay-sur-l'Escaut	Adjoint à la communication, Finances, RH
<b>LEMAIRE Delphine</b>	Sous-Préfecture de Valenciennes	Secrétaire Générale
<b>LEMOINE Solange</b>	Mairie de Denain	Ajointe en charge de la transition environnementale et l'éco-responsabilité
<b>LOOSVELDT Stéphane</b>	DREAL Hauts-de-France	Inspecteur régional des sites et paysages
<b>MAILLARD Dorian</b>	Université de Lorraine /IF2RT	Chercheur
<b>MALLET Perrine</b>	DDTM 62	Chargée de mission territoriale du Bassin Minier
<b>MARIELLE Béatrice</b>	Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille	Professeure
<b>MASSE Christophe</b>	CABBALR	Directeur Général Adjoint

<b>MEREAU Mathilde</b>	DRAC	Conservatrice régionale adjointe des Monuments Historiques
<b>MIANO Emilie</b>	Sous-préfecture de Lens	Adjointe à la cheffe du BDT
<b>MICHEL Anne-Catherine</b>	Département du Pas-de-Calais	Directrice de projets Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)
<b>MOINE Brian</b>	UDAP 62	Technicien des services culturels des Bâtiments de France
<b>MORICE Laurence</b>	CAUE du Pas-de-Calais	Directrice
<b>MORTELETTE Nadine</b>	Mairie de Anhiers	Maire
<b>MULTON Hilaire</b>	DRAC Hauts-de-France	Directeur Régional des Affaires Culturelles
<b>NIHOUS Frédéric</b>	Département du Nord	Conseiller auprès du Vice-président à la ruralité
<b>OLIVIER Valérie</b>	DRAJES Hauts-de-France	Conseillère Jeunesse et sports
<b>OSZCZAK Edmond</b>	Mairie de Dourges	Responsable culture
<b>PART Marcel</b>	Mairie de Wingles	Adjoint - Politique de la ville, développement social du quartier prioritaire
<b>PATIN Jean-Marcel</b>	Mairie de la Sentinelle	Directeur Général des Services
<b>PESNEL Cindy</b>	Sous-Préfecture de Béthune	Secrétaire, Adjointe au chef de bureau
<b>PIERRACHE Joël</b>	Mairie de Pecquencourt	Maire
<b>PILON Stéphane</b>	UDAP 62	Architecte des Bâtiments de France
<b>PIRALLA Luc</b>	Centre Historique Minier	Directeur-Conservateur
<b>PONCELET Benoît</b>	CAUE du Nord	Directeur
<b>POTTIER Laurence</b>	Région Hauts-de-France	Chargée de mission restauration du patrimoine
<b>POULARD Gaëlle</b>	Région Hauts-de-France	Responsable du service Arts visuels, Musées, Patrimoine
<b>PROMINSKI Adam</b>	Région Hauts-de-France	Responsable de projet
<b>ROBIN Aymeric</b>	Mairie de Raismes	Maire
<b>SAINT-PATRICE Karen</b>	Cœur d'Ostrevent Tourisme	Directrice
<b>SIMONNET Vincent</b>	Valenciennes Tourisme et Congrès	Directeur Général
<b>SPRIMONT Karine</b>	Centre Historique Minier	Directrice de communication
<b>STIEVENART Véronique</b>	Architecte des Bâtiments de France	Cheffe de l'UDAP du Nord
<b>SWITALSKI Jacques</b>	Mairie de Noeux-les-Mines	Adjoint au Maire
<b>TAOURIT Inès</b>	Mairie d'Hénin-Beaumont	Conseillère municipale
<b>THIERRY Olivier</b>	Cité des Electriciens	Directeur
<b>TIGNON Alexandre</b>	Propriétaire de la Fosse 2 d'Anhiers	Architecte
<b>TURLUTTE Nelly</b>	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	Cheffe de service Culture et Patrimoine
<b>VALOIS Patrick</b>	Département du Nord	Vice-Président
<b>VERGNAUD Olivier</b>	Mairie de Montigny-en-Gohelle	Directeur de Cabinet
<b>ZARLENGA Isabelle</b>	Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Directrice
<b>ZINGRAFF Raymond</b>	Mairie de Aubry-du-Hainaut	Maire

## **DIRECTRICES DE PUBLICATION**

Cathy Apourceau-Poly, Mission Bassin Minier  
Catherine Bertram, Mission Bassin Minier

## **COMITÉ DE RÉDACTION**

Catherine Bertram, Mission Bassin Minier  
Raphaël Mège

## **CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE**

Bien fait pour ta Com'  
Camille Guermonprez, Mission Bassin Minier

## **IMPRESSION**

Qualit'imprim

## **PHOTOGRAPHIES**

Guillaume Theys pour la Mission Bassin Minier

## **PAPIER**

coral book - PEFC

## **TYPOGRAPHIE**

Patron  
Caveat Brush  
Aléo Light

*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais,  
Décembre 2023*





Mission Bassin Minier — Carreau de Fosse 9-9bis, Rue du Tordoir, B-P. 16, 62590 Oignies  
Tél : 03 21 08 72 72 — [www.missionbassinminier.org](http://www.missionbassinminier.org)

